

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la directive 82/177/CEE du Conseil, du 22 mars 1982, concernant les enquêtes statistiques sur les cheptels ovin et caprin à effectuer par les États membres

(« Journal officiel des Communautés européennes » n° L 81 du 27 mars 1982.)

Page 37, à l'article 6 paragraphe 1 première ligne et à l'article 7 paragraphe 1 première ligne :

au lieu de : « Les États membres établissant des statistiques ... »,

lire : « Les États membres établissent des statistiques ... ».
